

Image not found or type unknown



Residence principale avec tva 5.5

Par **djer34**, le **20/12/2011 à 15:43**

Bonjour, j'ai acquis un appart en résidence principale (la signature fut au mois de décembre 2010) avec un prêt à taux zéro et une TVA à 5.5. Puis je louer cet appartement ? Si non comment peut on faire et combien de temps suis je obligé d' y habiter avant de le louer ou de le vendre (je crois que c' est 5 ans mais c' est à partir de la signature ou de la livraison ?) ? Si je suis muté outre mer est ce que dans ce cas je peux le louer ? Merci bcp et joyeuses fêtes